



Limite de transfert financier

Par **Johnbrego_old**, le **27/09/2008** à **12:38**

Bonjour ,

Les banques sont t'elles tenues de déclarer les transferts financiers qu'elles effectuent pour le compte d'un client

Si oui ,
en cas de transfert financier ou international entre banques ,

A partir de quelle somme les banques sont t'elles tenues de déclarer les transferts financier d'un client (Virement ou crédit) au fisc ou bien à la brigade financière ..Sont t'elles obligées ??

Cela se fait t'il a chaque opération ou bien sur la totalité des transferts effectués chaque année

..

Merci!!!